

# Bou-Tlélis

Ce nom vient d'une vieille légende que les indigènes de la région se transmettaient.

Un jour arriva dans la région un inconnu qui se disait « marabout ». Il prétendait faire des miracles et ne faisait qu'inquiéter les paisibles fellah. Le bey d'Oran, mis au courant, tint à démasquer l'imposteur. Il arriva avec une troupe de cavaliers, fit venir le « marabout » et lui enjoignit de fournir rapidement de l'orge pour tous les chevaux. L'homme se livra à des incantations et aussitôt un lion apparut, portant dans sa gueule un « tellis » empli d'orge qui suffit largement à la ration de toutes les bêtes.

Le marabout, désormais, fut appelé Bou-Tellis, le père au sac, et quand il mourut il laissa son nom à la région.

Et les Français occupèrent le pays. Comme cela arriva souvent, ils altèrent la prononciation, puis l'orthographe du vocable et c'est ainsi que Bou-Tellis devint Bou-Tlélis.

Mais quand arrivèrent les premiers Français ? Personne ne le sait. Il y a tout lieu de supposer qu'en 1835 la région en comptait déjà quelques-uns. En effet, ses tribus, en guerre contre Abd el-Kader, demandèrent l'appui du général Trézel et une convention fut signée au camp du Figuier, près de Valmy, le 16 juin 1835. L'article 4 stipule : *Les Français seront bien reçus dans les tribus, comme les Arabes dans les lieux occupés par nos troupes.*

Le 1er septembre 1847, un décret royal fait de Bou-Tlélis un centre de population, en réalité une annexe militaire de Misserghin ; le décret du 11 février 1848 en fait une colonie agricole et le décret du 5 avril 1855 un centre de colonisation. Il semble qu'on nage en pleine confusion administrative.

Cependant, dès 1852 Bou-Tlélis compte 106 familles. Il y a des déportés de la révolution de 1848, des gens de l'Est, même des Allemands. Au moment du grand départ, en 62, nombreux étaient encore à Bou-Tlélis les descendants de ces pionniers : les Muller, les Lucot, les Morel, les Masson, les Hochmuth, les Weber, les Ferrand, les Baudet, les Vuillaume, etc...

En 1854 est nommé le premier instituteur, François Barnoin, et en 1871 le village fait le plein de sa population par l'arrivée d'Alsaciens abandonnant leur province devenue allemande.

Jusqu'en 1852 (depuis combien d'années ? Nul ne le sait) le centre est administré par le lieutenant Bartel, du 2e Zouaves. Pendant les douze ans qui suivent, six maires non élus se succèdent sous l'autorité du chef militaire de la région. Et par décret impérial du 23 mars 1863, Bou-Tlélis devient commune de plein exercice, une des toutes premières d'Algérie.

En 1964 ont lieu les élections municipales. Le premier maire élu fut M.



Antoine Vuillaume ; voici la liste de ses successeurs : Georges Bidorff, 1867-73 ; Louis Grandjean, 1874-77 ; Georges Bidorff, 1977-83 ; Théophile Mathieu, 1883-84 ; Jean-Baptiste Chapuis, 1885-87 ; Jean Reicher, 1887-1900 ; Augustin Bonnal, 1901-04 ; Louis Bidorff, 1904-07 ; Jean Reicher, 1907-10 ; Henri Bertou, 1911-13 ; Bidorff Louis, 1913-14 ; Louis Berthaud, 1914-17 ; Alexandre Morel, 1918-21 ; Nicolas Ivaldi, 1921-29 ; Georges Bidorff, 1929-40 ; Pierre Chamond, 1940-47 ; Constant Sallèles, 1947-62.

Tous ces maires n'ont eu qu'une seule et même ambition, transformer ce vaste rectangle de maisons basses, inconfortables et de voies aussi défoncées que mal tracées, en un coquet village où il fera bon vivre. Rendons-leur cet hommage, ils ont pleinement réussi.

Ceux qui peuvent (hélas !) faire un retour en arrière de quarante à cinquante ans ont vu la transformation de ce centre, une véritable métamorphose qui s'opérait lentement, au fur et à mesure que la situation économique de la commune s'améliorait. Très difficile au début, car le pays était pauvre et les premiers vigneron vendaient mal leurs vins, cette situation finit par devenir florissante. Les cultures maraîchères, les arbres fruitiers et la vigne surtout, qui venait très bien, payèrent largement, après de nombreuses années d'incertitude, les longs et patients efforts. Si

les habitants et les édiles ne se distinguèrent jamais par une avarice sordide, ils ne manifestèrent non plus aucune prodigalité tapageuse. On sut vivre selon ses moyens, avec le sens du beau et du confort, dans la dignité et sans aucune extravagance. On ne peut s'empêcher de faire certaines comparaisons et on pense à ces centres hexagonaux, aussi riches, sinon plus riches, que Bou-Tlélis, qui restent figés dans leur médiocrité, quand ce n'est dans leur crasse, avec un réseau d'égouts à la place des trottoirs, le tas de fumier devant la porte de la maison et les feuillées au fond du jardin, entre le carré de laitues et la rangée de fraisiers. Cette différence de conception, qui dans l'esprit de beaucoup explicitait le colonialisme, ne pouvait faire de nous que des mal-aimés.

Bref, Bou-Tlélis changea de visage. La plupart des vieilles bâtisses disparurent, de coquettes demeures les remplacèrent. L'église, repapée et son clocher transformé, se trouva embellie. On avait comblé les fondrières où, souvent, s'emboûbèrent les chariots de raisins et de céréales ; les rues étaient parfaitement revêtues et bordées de trottoirs carrelés comme les boulevards des grandes villes. Un splendide éclairage au néon illuminait, le soir venu, tout le village comme en plein jour. Un magnifique jardin public aux parterres tracés à la française étalait ses fleurs et sa verdure devant le Groupe scolaire du Centenaire, dont les larges fenêtres happaient le soleil. Un abattoir très moderne remplaçait le croulant bâtiment qui en faisait office et l'hôtel des postes ressemblait à une bonbonnière lumineuse.

Les musulmans des alentours n'étaient pas oubliés. Des chemins vicinaux qui partaient de tous côtés dans la campagne, des travaux de viabilité aux différents douars et les adductions d'eau avaient rendu beaucoup plus confortable l'existence des fellah. On n'oublia pas les deux salles de consultations, l'une à Bou-Tlélis même, l'autre à Bredeah, où le sympathique docteur Gèghre dispensait ses soins attentifs à tous les indigents.

La vie était paisible à Bou-Tlélis. Jusqu'à la déclaration de la guerre de 14, seul le passage des diligences des Messageries Tari en troublait la monotonie. Le chemin de fer ne donna pas le même pittoresque spectacle, mais permit d'aller plus souvent à Oran ; puis les autos, de plus en plus nombreuses, chassèrent de la chaussée de l'avenue principale les promeneurs et les désœuvrés.

Un événement allait marquer toute l'histoire de Bou-Tlélis : la célébration du centenaire du village. C'était le 16 octobre 1849. M. Constant Sallèles était maire et MM. René Rico et Bachir Chérif Lakdar ses adjoints.

M. Marcel-Edmond Nægelen, alors gouverneur général de l'Algérie, voulut



Le Gouverneur Général Nægelen s'entretient avec une vieille Alsacienne

bien accepter la présidence de cette célébration. Ce fut pour tout Bou-Tlélis un grand honneur et une immense joie. Le gouverneur Nægelen avait su gagner le cœur de toute l'Algérie et nous pouvons dire, aujourd'hui, qu'il ne nous a jamais déçus. Mais Bou-Tlélis, qui comptait tant de descendants d'Alsaciens, avait pour notre gouverneur une admiration et une affection toutes particulières.

La présence de M. Nægelen donna à ces fêtes, qui furent brillantes, un éclat singulier dont les Bou-Tlélissiens gardent plus qu'un souvenir ému, une marque profonde dans leurs cœurs. On rappelle l'émotion de M. Nægelen devant ces femmes dans leurs atours d'Alsaciennes qu'elles avaient précieusement gardés et la ferveur qui n'avait cessé de l'entourer.

Comme la France était belle, alors, en la personne de M. Nægelen !

Les dernières années de Bou-Tlélis, village de France, furent des plus cruelles. Les victimes du F.L.N. furent nombreuses, quelques noms nous reviennent en mémoire : MM. Marcel Ivaldi et André Ivaldi, le père et le fils, Albert Parisot, Michel Zafra, Joseph Macia, Henri Brumaire, Jean et Henri Grimal, deux frères, Joseph Fuentès, Nicolas Rochel et sa sœur Mlle Clémentine Rochel. Nous en oublions. Les musulmans aussi payèrent un lourd tribut à la fidélité. Pourquoi, grand Dieu ? Ah ! ne répondez pas, mânes de Mohamed Achir, de Tayeb

Barkat, de Mohamed Hazadji, d'Ahmed Affif, d'Hamida Bachir, d'Abdelkader Bensakina, d'Abbès Immouni et de tant d'autres. Nous ne le savons que trop. Au reste, M. Sallèles, ce maire que vous aimez tant, l'a écrit, en pensant à votre sacrifice, le 3 juillet 62 :

*Le jour de ma plus grande honte de Français et de maire de Bou-Tlélis fut celui où les autorités algériennes me prièrent d'assister au baisser des couleurs françaises pour les remplacer par le drapeau algérien à la hampe de la mairie.*

Mais vous savez bien, ô mânes de nos fidèles amis, que lui n'avait que la douleur, la honte était pour d'autres.

J.-L. M.



~~~~~  
Pour les transformations  
et les expertises de bijoux  
un spécialiste

Michel PITTARD  
4, Rue Longchamp  
06 - NICE  
Téléph. : 80.54.71  
~~~~~

« Discrète, mais efficace », dit « Le Monde ». Vous avez compris.

Dans notre numéro de décembre 1966 nous annoncions que 150 gendarmes français venaient de s'installer à la caserne Vienot, à Sidi-Bel-Abbès. Nous avons cherché, à l'époque, cette information dans la grande presse, en vain. Comme nous posions la question : « Qui paie les frais de l'opération ? », on répondait par le silence.

Maintenant, en dépit de la discrétion, cela est devenu un secret de polichinelle. On peut en parler librement, ce que fait Gérard Viratelle, correspondant du « Monde » en Algérie, lequel ne se contente pas de confirmer, il apprécie. Chacun ses goûts. Et puis, le malheureux, il est là-bas : cela peut expliquer bien des choses.

On trouve, dans son article, ces précisions :

*Dans un des hauts-lieux de la Légion étrangère, à Sidi-Bel-Abbès, des gendarmes français en uniforme enseignent à d'anciens maquisards de l'Armée de libération nationale...*

*A l'école de gendarmerie de Beni-Messous, tous les cours sont encore donnés par des gendarmes français. Auprès du directeur de l'école, le directeur des études est français...*

*Certains (élèves) sont ensuite appelés à suivre des stages de spécialisation en France, pour servir dans les hélicoptères, la gendarmerie maritime, les blindés, l'artillerie...*

Nous reposons la question : qui paie les frais ?

Nous savons bien que nous choquons certains esprits généreux, nous savons bien qu'il s'agit là d'un petit détail, une mesquinerie. Mais nous savons aussi qu'il est une quantité de « pieds noirs » qui se débattent dans la misère. Nous savons que tout cet argent que l'on disperse avec une rare prodigalité sous prétexte de coopération militaire, quand elle n'est pas industrielle ou intellectuelle (avec qui, grand Dieu ?), oui, tout cet argent pourrait servir à tirer du désespoir des pauvres gens qui ont été volés, spoliés, détroussés par ces coopérateurs pour lesquels la France a tant de largesses.

Mais tous les espoirs sont permis. Gérard Viratelle termine son article par cette note optimiste :

« ...L'Algérie et la France ont signé, en décembre 1967, une convention de coopération militaire qui organise celle-ci et lui ouvre des perspectives d'avenir. »

Ah ! le bel avenir !

CASSANDRE.

### ~~~~~ A NOS ABONNES

Prière de nous informer dans les plus brefs délais de votre changement d'adresse.

Joindre 1 franc en timbres pour frais de plaque.

D'avance Merci